



Ver-gris noir

- Dommages foliaires rapportés à quelques endroits.
- Risque élevé pour toutes les régions du Québec à partir de maintenant.
- Mise à jour des dates prévues d'apparition des premiers plants coupés par les larves.
- Dépistage recommandé dans tous les champs de maïs.

VER-GRIS NOIR : RISQUE ÉLEVÉ DE DOMMAGES

État de la situation

Des dommages foliaires (trous et grignotement) causés par des larves de ver-gris noir sur des plants de maïs ont été rapportés dans les régions suivantes : Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest. Les dommages affecteraient jusqu'à 10 % des plants dans certains cas. Aucun plant coupé n'a encore été rapporté. Cependant, des larves suffisamment développées pour couper des plants pourraient causer des dommages dans les jours à venir. Les stades du maïs observés dans les champs varient de 2 à 4 feuilles dans les régions centrales et de 0 à 2 feuilles dans les régions périphériques. Le maïs sera donc à un stade vulnérable lorsque les larves amorceront la coupe des plants. Le risque d'apparition de dommages économiques dans la culture du maïs est donc élevé à partir de maintenant.

Dates prévues d'apparition des premiers plants coupés

La vitesse de développement des larves dépend de la température. Elles atteignent généralement le 4^e stade larvaire (stade où elles sont en mesure de couper les plants) lorsque 173 degrés-jours °C, en base 10, ont été accumulés depuis la ponte des œufs. La [figure 1](#) présente une carte des niveaux de risque par zone climatique ainsi que les dates d'apparition des premiers plants coupés en fonction des températures prévues au cours de la semaine prochaine. La carte a été mise à jour avec une date de ponte correspondant à la semaine du 12 au 18 mai où des captures élevées ont été enregistrées.

Les premières larves capables de couper des plants de maïs pourraient être observées à partir de maintenant. Aussi, puisque des captures élevées d'adultes se sont étalées sur plusieurs semaines, il serait également possible d'observer des larves jusqu'à la fin de juin.

Les champs qui sont le plus à risque de subir des dommages sont :

- les champs qui présentaient des résidus de cultures, des mauvaises herbes et/ou un engrais vert avant le semis;
- les champs semés tardivement;
- les champs qui seront désherbés prochainement;
- les champs bordés d'une prairie ou d'un pâturage;
- les champs qui n'ont pas atteint le stade 5 feuilles.

Stratégie d'intervention

Nous recommandons le dépistage des plants de maïs jusqu'à ce qu'ils atteignent le stade 4 feuilles (aux 3 à 5 jours) afin de repérer les dommages foliaires et les plants coupés. Les dommages causés par les jeunes larves consistent en des trous ou du grignotement irrégulier des feuilles. Les larves doivent avoir atteint le 4^e stade larvaire (10 à 20 mm) pour couper les plants, et le maïs doit avoir moins de 5 feuilles développées pour être coupé. Les dommages causés par les larves seront faibles si ces conditions ne sont pas remplies.

Le seuil économique d'intervention recommandé est généralement basé sur le pourcentage de plants coupés et ne tient pas compte des dommages foliaires causés par les jeunes larves. Un [fichier Excel](#) est disponible pour établir le seuil économique d'intervention recommandé au Québec en fonction des plants coupés et de tous les paramètres susceptibles d'influencer la rentabilité d'un traitement.

Quel est le seuil d'intervention avant que les larves soient capables de couper les plants?

Pour ceux qui souhaiteraient intervenir avant l'apparition des premiers plants coupés, alors que les larves sont très sensibles aux insecticides, il est possible d'utiliser le seuil recommandé en Ontario de 10 % de plants coupés ou de feuilles endommagées lorsque le maïs est au stade 1 à 4 feuilles et que les larves mesurent moins de 25 mm. **Toutefois, une telle intervention présente aussi le risque d'être inutile si le maïs atteint le stade 5 feuilles avant que les larves soient capables de couper les plants.**

Les dommages causés par d'autres insectes peuvent facilement être confondus avec les dommages causés par des larves du ver-gris noir. Vous pouvez consulter le bulletin d'information « [La punaise brune dans le maïs \(sucré et de grandes cultures\)](#) » pour reconnaître les dommages causés par ces autres insectes. Vous pouvez aussi tasser les résidus et creuser légèrement autour du plant pour trouver la larve et l'identifier afin de confirmer que les dommages sont réellement causés par le ver-gris noir.

Rappelons que seulement certains champs de maïs sont à risque de subir des dommages. Pour obtenir plus de détails sur le dépistage du ver-gris noir et les méthodes de lutte recommandées, consultez le bulletin d'information « [Le ver-gris noir : biologie, dépistage et stratégie d'intervention](#) » et l'avertissement de la semaine passée « [Ver-gris noir : dépistage recommandé](#) ».

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent

avec la collaboration de :

Julie Breault, Brigitte Duval, Annie-Ève Gagnon, Ermin Menkovic et André Rondeau

[Groupe de travail sur les papillons](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – Grandes cultures – 6 juin 2014

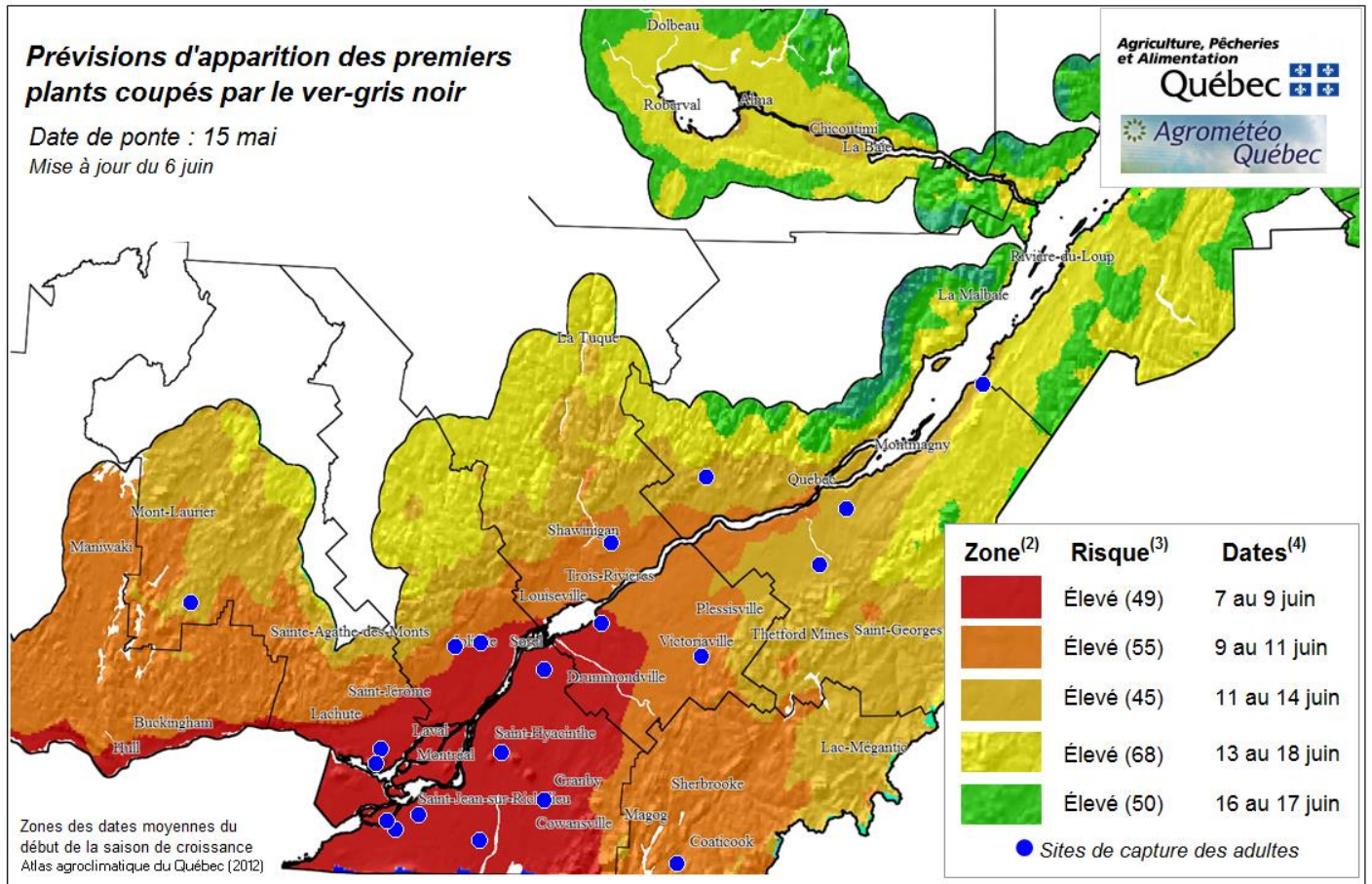


Figure 1 : Niveau de risque et dates prévues¹ d'apparition des premiers plants coupés selon les captures effectuées durant la semaine du 12 au 18 mai

1. Selon les données météorologiques disponibles dans chaque zone (Agrométéo Québec) et les prévisions d'Environnement Canada
2. Zones des dates moyennes du début de la saison de croissance en fonction des normales climatiques (Atlas agroclimatique du Québec)
3. Niveau de risque par zone selon les captures effectuées durant la semaine du 12 au 18 mai
4. Période prévue d'apparition des premiers plants coupés pour une date de ponte fixée au 15 mai dans chaque zone